

OSSEJA

Quelle adéquation entre handicap, santé et travail

Dirigeants et professionnels du groupe le « Parc », professionnels du handicap, administrations, élus locaux, ont essayé d'y répondre.



► Guy Tisserant et Elisabeth De Pastor (à gauche). Ci-dessus, le personnel du parc. Photos J.-C. F.

Elisabeth De Pastor, directrice générale du groupe du « Parc », a accueilli les participants au colloque. « Ce colloque est organisé par une association en pleine restructuration dans un monde en mutation où la valeur « travail » ne manque pas d'être en questionnement. Il émane de notre regard sur notre accompagnement auprès de ceux qui nous sont confiés ». Dans sa longue introduction elle a mis notamment l'accent sur l'intérêt de ce colloque, « qui doit nous enrichir de la diversité de nos points de vue

et nous faire prendre conscience que l'accompagnement de nos usagers se conjugue au pluriel, c'est-à-dire en équipe... », concluant, « visons l'excellence, soyons intelligents, créatifs et énergiques ». Mots d'accueil de Daniel Delestré, maire d'Osséja et rappel de l'intérêt et de l'implication financière dans le handicap du conseil général par son représentant Elie

Puigmal, la parole a ensuite été donnée aux intervenants et à la salle.

« Le même handicap mais pas forcément les mêmes besoins »

Ingénieur de formation, ancien sportif de haut niveau, quatre fois champion olympique (en 1984 et 1986) de tennis de table handisport, Guy Tisserant a été le premier in-

tervenant. Avec humour, et beaucoup d'exemples pratiques, il a soulevé la problématique de la représentation sociale des handicapés dans l'entreprise et a plaidé pour une attitude sans a priori, faisant abstraction des représentations. Risques subjectifs (image) et risques objectifs (la réalité), sont des freins à l'embauche des personnes handicapées. Plutôt que d'égalité, il a préféré parler d'équité, ce qui demande la mise en place de mesures individuelles. « Deux personnes ayant le même handicap n'auront pas obligatoirement les mêmes besoins ». Il a distingué les actions de « favoritisme » (lorsque je peux mais ne veux pas) de celles de « compensation » (lorsque je ne peux pas). « La notion de compensation est un droit, le droit à l'équité, avec une limite, la notion de raisonnable ». Il a terminé en affirmant « le handicap n'est pas un sujet médical, c'est un sujet humain ».

Jean-Claude Frances

Gérard Zribi: « Le travail signe de reconnaissance »

C'est ce que développe le deuxième intervenant Gérard Zribi, président national d'ANDICAT (Association nationale des directeurs et cadres des établissements et services d'aide par le travail): « Le travail est un droit fondamental qui s'applique à tous quelle que soit leur situation. C'est un signe de reconnaissance fort pour les personnes handicapées. Le monde de l'emploi aujourd'hui est peu

accueillant, on a du mal à se situer sur un marché du travail très contrarié. Dans notre monde dit moderne, il n'y a plus d'enracinement familial, géographique, culturel, ce qui favorise les troubles psychiques. L'évolution technologique met à l'écart des personnes à handicap léger ». L'économie sociale et solidaire est un ensemble de valeurs plus qu'un champ économique traditionnel.

Gérard Zribi affirme: « Les ESAT prennent toute leur place, mais doivent s'adapter aux mutations économiques et générationnelles. Mais l'économique ne doit pas supplanter l'humain ». Il termine son intervention avec une phrase du sociologue et philosophe Edgard Morin: « L'être humain du 21^e siècle devra relever le défi de la complexité ».

VERNET-LES-BAINS

Travaux d'antan et potirons font la fête ce week-end



► Le jardinage d'antan.

Le collectif des Jardinières et jardiniers du Grand Sud et les Jardiniers de France, présents et actif depuis de nombreuses années à Vernet-les-Bains (succès des mercredis du jardinage) organise ce week-end la fête des travaux manuels d'antan et du potiron, au jardin pédagogique, route de Fillols.

Nul doute que, pendant ce week-end, outre le programme prévu, les débats tourneront sur les « interdictions » datant de 2002, puis sur la nette volonté répressive (deux mois de prison et 75 000 € d'amende) pour celui qui vend ou donne un produit non homologué, qui en détient des bidons ou en diffuse la « recette » (purin de plante) et la dernière en date du 29 novembre 2011, sur les certificats d'obtention végétale. Avec cette loi, il s'agit ni plus ni moins d'interdire le libre-échange de semences de ferme, une tradition ancestrale. Bien entendu, les associations pour la reconnaissance des alternatives aux pesticides, kokopelli, nature et progrès, éditions de Terran, seront représentées par des documents et revues afin de mieux informer le public.

Aujourd'hui

Dès ce matin, potirons et autres cucurbitacées pour-

ront y être déposés pour le concours ouvert à tous. Pendant deux jours se succéderont, animations, ateliers (préparation de purins de plantes), expo, jardinage en bouteille, sculpture végétale, vannerie.

A 14h, visite du jardin cultivé naturellement, jachères fleuries, quatre années de récoltes et d'expérience avec le BRF. A 17h place au rôle des lombrics dans la transformation des déchets.

Demain

A 9h30, les « vieilles faux », atelier de fauchage ouvert à tous. A 11h, « l'hortithérapie, une solution de mieux-être pour tous, de la rééducation adaptée pour le jardinage, au jardin en hauteur pour fauteuils roulants ». A 12h30, rencontres et pique-nique tiré du sac (apporter ses provisions). A 14h30, « face à la sécheresse, les canaux source de vie du jardin ». A 15h30, visite du jardin: jardinage avec des composts végétaux et du BRF, jachères fleuries (une oasis pour les insectes pollinisateurs), démonstration de bio-bêches, Humifère la Bretonne et Agrelinette. A 17h, remise des récompenses du concours de potirons et cucurbitacées.

► Informations Marcel au 06 10 64 67 81.

RIGARDA

On a fêté les plus jeunes

ESCARO-AYTUA